

Les entreprises de proximité mettent le cap sur la relance

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 20.09.47

Paris, 24 septembre 2020

Contacts presse

Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
odassetto@u2p-france.fr

Hopscotch pour U2P

Alice Augeraud
01 58 65 00 54
aaugeraud@hopscotch.fr

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

83% des Français estiment que les entreprises de proximité doivent jouer un rôle clé dans la relance de l'économie

L'U2P qui représente 3 millions d'entreprises françaises, ouvre les portes de ses « Rencontres 2020 » dans un contexte inédit : alors que la crise sanitaire a frappé de plein fouet les entreprises de proximité et l'ensemble de l'économie du pays, les Français affichent leur soutien et leur attachement sans faille aux artisans, aux commerçants de proximité et aux professionnels libéraux. Ces derniers, temporairement soulagés par les mesures d'aide d'urgence, joueront un rôle déterminant dans la relance économique... à la condition du bon déploiement du Plan de relance sur le territoire.

Des secteurs clés durement touchés par la crise

La crise sanitaire a lourdement pesé sur l'activité des entreprises de proximité représentées par l'U2P. Entre mars et août 2020, près d'une entreprise sur deux a dû stopper son activité, de quelques jours à plusieurs semaines, dont **594 000 entreprises fermées par décision administrative**, selon la nouvelle étude U2P/ISM publiée aujourd'hui ⁽¹⁾.

Ainsi, le chiffre d'affaires de l'ensemble des entreprises de proximité est en recul de 28% au second trimestre 2020 par rapport à 2019. Un choc sans précédent quand on sait que la crise financière fin 2008 avait été suivie d'une baisse de chiffre d'affaires de 4 à 6% dans ces secteurs.

Cet affaissement touche presque tous les secteurs. Les traiteurs et les HCR (hôtels, cafés et restaurants) sont les plus durement touchés : on observe un recul du chiffre d'affaires de 88% dans ce secteur au second trimestre 2020 par rapport à 2019.

Des entreprises au cœur de la vie des Français

Dans ce contexte singulier, les Français renouvellent leur confiance et leur attachement aux entreprises de proximité. **Selon une étude Yougov commandée par l'U2P⁽²⁾, 1 Français sur 3 déclare se rendre plus fréquemment dans les entreprises de proximité de son quartier depuis le printemps**, en particulier les CSP+ avec enfants, habitant dans les grandes villes. Les raisons les plus souvent évoquées sont, pour près de la moitié d'entre eux, la volonté de soutenir ces entreprises en période de crise, et pour l'autre moitié les nouvelles habitudes prises pendant le confinement.

Les entreprises de proximité sont plus que jamais au cœur du quotidien des Français : 58% déclarent les fréquenter une à plusieurs fois par semaine, 17% plusieurs fois par mois et 7% les fréquentent tous les jours. Seuls 13% des Français s'y rendent moins d'une fois par mois.

Cette relation quotidienne resserre les liens : 81% des Français se déclarent attachés aux entreprises de proximité qu'ils fréquentent.

Parmi les principaux avantages à consommer près de chez soi, les Français citent avant tout le soutien à l'emploi et aux entreprises locales (60%), le maintien de l'activité en centre-ville et de la vie de quartier (54%), et la commodité d'avoir accès à ces commerces, services et professions libérales près de chez soi (50%). A noter également que pour 35% des personnes interrogées, l'argument environnemental prime. Par nature, les entreprises de proximité contribuent au développement des productions et des marchés locaux, et réduisent tous les impacts liés aux transports des personnes et des marchandises.

« Cette étude souligne l'attachement et la confiance que les Français portent aux entreprises de proximité. Cœur battant de l'économie du pays, nos entreprises sont résilientes, et seront un point d'appui indispensable pour relancer la croissance. Si nous en sommes convaincus, les Français ne s'y trompent pas non plus : **ils sont 83% à estimer que les entreprises de proximité devront jouer un rôle clé dans la relance de l'économie française** », commente Laurent Munerot, Président de l'U2P.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 20.09.47

Paris, 24 septembre 2020

Contacts presse

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

odassetto@u2p-france.fr

Hopscotch pour U2P

Alice Augeraud

01 58 65 00 54

aaugeraud@hopscotch.fr

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

Des aides d'urgence plébiscitées par des entreprises en première ligne

Pour tenter d'endiguer des pertes considérables, 55% des entreprises de proximité ont sollicité au moins une mesure d'aide entre mars et août 2020. Ces dispositifs ont fait l'objet d'un travail quotidien de l'U2P auprès des pouvoirs publics, pour que les mesures gouvernementales soutiennent le plus efficacement et le plus concrètement possible toutes les entreprises de proximité, en prenant en compte les spécificités des métiers.

Si le taux de mobilisation des aides d'urgence a varié selon les secteurs, l'hôtellerie-restauration a été le plus en demande de soutien : 92% des entreprises du secteur ont sollicité un dispositif d'aide, contre seulement 19% des entreprises artisanales de l'alimentation.

Destiné exclusivement aux TPE, **le Fonds de solidarité (volet 1) a été le principal dispositif mobilisé (47%), suivi par le report des charges (43%) et le Prêt garanti par l'État (18%).** 335 000 prêts garantis par l'État ont en effet été accordés aux entreprises de proximité entre mars et août 2020, représentant 58% du total des dossiers et 25% du montant attribué.

« Pour palier la baisse d'activité inédite de ces derniers mois, les mesures de soutien sollicitées par l'U2P, ont permis de limiter et parfois même d'éviter le tsunami économique et social qui se profilait à l'horizon. C'est pourquoi j'invite le gouvernement à maintenir ces dispositifs pour les entreprises les plus fragilisées », ajoute Laurent Munerot.

Enfin, les entreprises de proximité ont massivement eu recours à l'activité partielle : 65 % des établissements employeurs y ont fait appel au plus fort de la crise (soit 572 000 entreprises), permettant ainsi l'indemnisation de plus d'un salarié sur deux travaillant dans les entreprises de proximité (soit 2 millions de salariés au total).

En juin 2020, seules 147 500 entreprises y avaient encore recours, représentant 609 000 salariés, principalement issus du secteur de l'hôtellerie-restauration (47%). **Cette baisse significative montre qu'un rebond de l'activité s'est amorcé au début de l'été.**

France Relance : attention au déploiement territorial !

« Si nous avons certains signes annonciateurs d'une reprise de l'activité, à l'inverse on peut craindre que les 15% d'entreprises déjà en situation financière critique avant la crise sanitaire ne surmontent pas la crise sur le long terme. En ce sens, le plan de relance en faveur du commerce de proximité, de l'artisanat et des professions libérales, sera déterminant. Nous veillerons à ce qu'il soit déployé jusqu'aux plus petites entreprises et au plus profond des territoires », déclare Laurent Munerot.